

**22<sup>e</sup> JOURNEE MONDIALE DE LA POPULATION**

**11 juillet 2008**

**ALLOCUTION DE M. ANTONIN S. DOSSOU, DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE  
D'ETAT CHARGE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EVALUATION DE  
L'ACTION PUBLIQUE**

**Comé, le 11 juillet 2008**

Monsieur le Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de la Santé,  
Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA,  
Messieurs les Représentants Résidents de l'OMS et de la FAO  
Monsieur le Coordonnateur Pays de l'ONUSIDA  
Monsieur le représentant du Préfet des Départements du Mono-Couffo,  
Monsieur le Maire de Comé,  
Monsieur le Maire de Lokossa,  
Monsieur le Roi de Comé,  
Majestés les têtes couronnées, sages et notables de la région,  
Chers Invités,  
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, je voudrais saluer l'organisation à Comé, ce jour vendredi 11 juillet 2008, des manifestations officielles marquant la 22<sup>e</sup> journée mondiale de la population.

Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous sommes invités à mettre en exergue les avantages de la planification familiale à travers le thème «*La planification familiale : c'est un droit, faisons-en une réalité*».

Je voudrais rappeler que l'ambition du Gouvernement, clairement exprimée dans les Orientations Stratégiques de Développement (2006-2011), est de faire du Bénin un pays émergent. La réalisation de cette ambition passe par l'accélération de la croissance économique, qui constitue une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté. Mais comment pouvons-nous y parvenir, si nous ne maîtrisons pas la croissance démographique? La maîtrise de la croissance démographique est une question de responsabilité individuelle et collective.

En effet, nos décisions relatives à la taille de notre progéniture ont des incidences certaines sur la qualité de nos conditions de vie. La planification familiale apparaît ainsi comme un instrument très efficace pour l'amélioration du bien-être des populations vulnérables. Elle permet en effet aux parents, en contrôlant les naissances, de prévoir

et de consacrer une plus grande partie de leurs ressources à l'éducation et à la santé de chaque enfant.

**Mesdames et Messieurs,**

Notre pays a réalisé, au cours des deux dernières décennies, un taux moyen de croissance économique de 5%. Ce niveau de création de richesses reste encore insuffisant au regard du rythme annuel de la croissance démographique estimé à 3,25%.

Cette dynamique de la population s'explique essentiellement par un taux de fécondité élevé, plus de 5 enfants par femmes et par une mortalité en baisse bien qu'encore élevée. Cette dynamique induit de nombreux défis à relever, notamment en termes d'alimentation, d'éducation, de santé, d'emploi, d'habitat, d'urbanisation, etc.

Le défi central est donc la réalisation d'une bonne adéquation entre la poussée démographique et la croissance économique.

**Mesdames et Messieurs ;**

L'amélioration du bien-être de la population implique des actions hardies à moyen et du long terme. A ce titre, le thème de la 22<sup>e</sup> journée mondiale de la population interpelle chaque béninoise et chaque béninois dans la gestion de sa famille par rapport à ce droit qu'est la planification familiale. Je voudrais, à cet égard, nous inviter à réfléchir sur ce thème au sein des ménages, dans les entreprises et dans les administrations.

Nous voulons pouvoir compter pour cela sur l'engagement et la contribution de tous, notamment les sages et les notables afin de poursuivre la sensibilisation engagée.

Par ailleurs, le thème de la journée est une opportunité pour réaffirmer la détermination du Gouvernement à œuvrer pour une meilleure prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement et pour un repositionnement de la planification familiale dans les stratégies et programmes de santé.

Notre responsabilité est d'anticiper, de promouvoir une réflexion autonome pour identifier des approches novatrices permettant d'élaborer des outils adaptés mettant en évidence les interrelations entre les variables démographiques et les variables économiques et sociales.

Le Gouvernement voudrait d'ores et déjà compter sur la disponibilité de tous les partenaires techniques et financiers à nous accompagner dans ce processus d'amélioration de la qualité de vie des populations qui constitue la finalité de tout développement.

**Mesdames et Messieurs,**

Nous nous réjouissons de nous retrouver ici à Comé dans le cadre de la présente édition de la Journée Mondiale de la Population, car les résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé font apparaître que dans le Département du Mono, seulement deux femmes sur cent ont reçu la visite d'un agent de terrain parlant de planification familiale et plus de 40% des besoins en planification familiale ne sont pas satisfaits. Nous devons en conséquence redoubler d'efforts pour améliorer la pratique de la planification familiale dans le Département du Mono.

Je voudrais, pour terminer, présenter les remerciements du Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique à l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Bénin, et en particulier au Fonds des Nations Unies pour la Population, pour leur disponibilité à accompagner notre pays dans sa détermination à maîtriser la croissance de la population et le taux de fécondité des jeunes par la planification familiale, dans la perspective de l'émergence économique de notre pays et de la prospérité partagée.

Vive la Journée Mondiale de la Population !

Vive le Bénin en route vers l'émergence économique !

Je vous remercie.